

# LE JOURNAL DU GRAND PARIS et de l'Ile-de-France

ENTREPRISES  
TERRITOIRES  
INNOVATIONS  
DÉCARBONATION

N° 502  
Semaine du 2  
au 8 juin 2025 | 20 €

## Territoires

### « Le maire est souvent le dernier recours »

*A la veille du Salon des maires d'Ile-de-France, Stéphane Beaudet, président de l'Amif, tire la sonnette d'alarme. Fractures sociales, budgets rabotés, urgence climatique : l'élu entend faire de cette édition 2025 un manifeste pour la résilience des territoires.*

Lire p. 12

## Portrait

### Sylvie Angeloni – Bâtieuse humaniste

*La nouvelle directrice générale de PariSeine incarne une génération de cadres du service public aussi à l'aise sur le terrain qu'en stratégie, convaincus que l'aménagement urbain est d'abord une affaire de citoyens.*

Lire p. 16

Perspective du site de baignade Joinville-le-Pont (Val-de-Marne), dont la maîtrise d'ouvrage est assurée par Paris Est Marne et Bois.

© PARIS EST MARNE ET BOIS

**Loisirs**

## RENOUVEAU DE LA BAIGNADE EN ILE-DE-FRANCE : LES DÉFIS RESTENT NOMBREUX

Lire pages 8 à 11

Sommaire

### Repères

- RATP : l'atelier de maintenance des équipements du site Vaugirard inauguré
- ZFE : un vote à contre-courant pour le Grand Paris
- 2<sup>e</sup> rencontres de la Métropole : les défis de la décarbonation en débat

pages 2-3-4

### Territoires

- Subvention des associations à Paris : la droite dénonce un « système opaque et clientéliste »
- Un conseil de Paris qui promet d'être animé

page 5

### Marchés publics

- Au Blanc-Mesnil, la ZAC de La Molette cherche ses maîtrises d'œuvre

page 14

### Axe Seine

- La Perle noire de Paris, le dernier-né 100 % électrique de Seine alliance

page 15



© JGP

## Une baignade en forme de symbole

Cet été, sept sites de baignade seront ouverts au public dans la Seine et dans la Marne, pour, au moins, quelques semaines. Sept ouvertures qui devraient en annoncer bien d'autres : dans l'Essonne, le Val-de-Marne, les Hauts-de-Seine et en Seine-Saint-Denis, de nombreuses municipalités sont dans les starting-blocks pour aménager, à leur tour, pontons ou plages.

Ces ouvertures sont très symboliques : rien n'aurait été possible sans le Plan baignade, lancé en amont des Jeux de Paris 2024, et qui a engendré une dynamique rarement obtenue sur d'autres dossiers. Sous l'égide de la préfecture de région, de la ville de Paris et de la Métropole, les Départements, le Siaap, Haropa, l'agence de l'eau Seine Normandie, mais aussi de nombreux établissements publics territoriaux se sont mobilisés pour, ensemble, considérablement améliorer la qualité des eaux de la Marne et de la Seine.

Preuve que, parfois, le millefeuille territorial ne constitue pas un obstacle à la réalisation d'objectifs ambitieux ! Le travail, pourtant, est loin d'être achevé : la Seine aval attend, désormais, son propre Plan baignade. Et il faudra, surtout, réussir à financer les aménagements des villes. En cette période de disette budgétaire, il serait dommage que la dernière étape concrétisant cet effort collectif inédit ne puisse se réaliser...

Catherine Bernard, rédactrice en chef

## LE JOURNAL DU GRAND PARIS et de l'Ile-de-France

Société éditrice : JGPmedia au capital de 100000 euros, 96 boulevard Diderot - 75012 Paris

Tél. 01 43 55 83 60 - Dépôt légal à parution

CPPAP : 1126 I 92553 / ISSN : 073-3454

Directeur de la rédaction : Jacques Paquier / Rédactrice en chef : Catherine Bernard /

Rédactrice en chef déléguée : Emmanuelle Chaudieu / Rédacteur en chef délégué : Bertrand Greco /

Cheffe de rubrique : Elena Jeudy-Ballini /

Rédacteur en chef du Journal de l'Axe Seine : Guillaume Ducable /

Directrice administrative et financière : Valérie Boucault / Directeur commercial : Sébastien Cimetto / Responsable marketing et événements : Brieuc Quil /

Conception graphique : Frédéric Savarit /

Imprimerie : ISI Print - Parc des Damiers, 139 rue Rateau, 93120 La Courneuve

www.lejournaldugrandparis.fr

## Ateliers Vaugirard

# LE NOUVEL ATELIER DE MAINTENANCE DES ÉQUIPEMENTS INAUGURÉ

Cette nouvelle infrastructure de 12 000 m<sup>2</sup> implantée dans le 15<sup>e</sup> arrondissement permet à la RATP de moderniser son outil de travail et de l'adapter à l'arrivée des nouveaux métros MF19.



© JGP

L'équipe dédiée aux systèmes de freinage est capable d'intervenir sur tous les types de freins des différentes générations de trains, des plus anciens aux plus récents.

**L**e programme des Ateliers de Vaugirard, porté par le groupe RATP dans le 15<sup>e</sup> arrondissement de Paris sur un site historique de la régie des transports parisiens de 2,3 ha qui accueille depuis 1910 les activités de maintenance de la ligne 12 du métro parisien, a franchi une nouvelle étape le 23 mai avec l'inauguration du nouvel atelier de maintenance des équipements (AME). Celui-ci vient répondre à la nécessité de moderniser les sites de maintenance de la RATP afin de préparer l'arrivée du MF19 et l'intégration des systèmes électroniques de ces nouveaux matériels roulants qui vont progressivement être déployés. La création de cette nouvelle infrastructure s'est ainsi accompagnée d'une modernisation de l'outil industriel : numérisation, nouvelle organisation logistique, intégration de véhicules à guidage autonome qui permettent de transporter des équipements... L'inauguration de l'AME marque la fin de la première phase des travaux du programme des Ateliers de Vaugirard qui associe sur un même site, en zone urbaine dense, des équipements industriels ainsi que des logements, quelques commerces et une crèche. « Avec cette très grosse opération dite Vaugirard, il y a trois sujets en un », a ainsi résumé Jean Castex, président de la RATP, pour qui le nouvel AME est un symbole de « l'excellence en matière d'innovation et de performance industrielle » de la RATP. Prochaine étape : la restructuration de l'atelier de maintenance des trains de la ligne 12 et la réalisation de 50 nouveaux logements sociaux, portant à 285 le nombre total de logements, dont 50% à caractère social. ■

Emmanuelle Chaudieu

## Paris

### L'ancien maire Jean Tiberi est décédé

Figure emblématique de la droite parisienne et ancien maire de Paris (1995-2001), Jean Tiberi est décédé le 27 mai à l'âge de 90 ans. Né le 30 janvier 1935 dans le 5<sup>e</sup> arrondissement de la Capitale, il y a consacré l'essentiel de sa carrière politique. Si son mandat de maire de Paris fut marqué par d'importantes réalisations (premier plan vélo notamment), il reste entaché par des affaires judiciaires retentissantes.



© MARIE LAN NGUYEN

**19 %**

d'heures d'embouteillages en moins sur le périphérique parisien depuis octobre 2024. SOURCE : APUR

**55 %**

d'offre locative en moins à Paris entre 2010 et 2024. SOURCE : DRIEAT

**Transports****Bilan positif de l'ouverture à la concurrence des bus**

91% de ponctualité/régularité au bout de trois ans de délégation de service public, contre 86% pour la dernière année avant la mise en concurrence ; 98,5% de l'offre effectivement produite en 2025, contre 93% pour la RATP à Paris ; 82,1% de voyageurs satisfaits : Ile-de-France mobilités a aligné les indicateurs positifs lors de la conférence de presse qui a suivi, le 27 mai, l'audition par son conseil d'administration des opérateurs de service de bus de grande couronne.

**Périphérique****Moins de trafic, d'embouteillages et de bruit**

Selon l'Atelier parisien d'urbanisme (Apur), la diminution à 50 km/h de la vitesse sur le périphérique parisien s'est traduite par

une baisse de 3% du trafic depuis octobre 2024, de 16% du nombre d'accidents, et de 7% de la vitesse moyenne en journée et de 18% la nuit. Une baisse des émissions sonores a aussi été constatée. En revanche, une hausse des émissions de NO<sub>2</sub> (dioxyde d'azote) et des particules fines PM10 a été relevée, mais ces données sont très dépendantes de la météo, souligne l'Apur.

**Démographie****L'Ile-de-France toujours en croissance**

L'étude « Projections de ménages franciliens d'ici 2050 » publiée par l'Insee le 27 mai met en avant la croissance des ménages dans la région Capitale. 570 000 ménages supplémentaires sont attendus entre 2018 et 2050. La région gagnerait en moyenne 27 400 ménages par an entre 2018 et 2030.



## La fraude dans les bus et tramways de surface dépasse 30 % dans certains secteurs. Il faut donc aller chercher les recettes et les validations

Valérie Péresse, présidente d'Ile-de-France mobilités

**ZFE****UN VOTE À CONTRE-COURANT POUR LE GRAND PARIS**

*L'Assemblée nationale a voté le 28 mai la suppression des zones à faibles émissions. Un revers pour Paris et la métropole du Grand Paris, en première ligne de la lutte contre la pollution de l'air.*

Le 28 mai, l'Assemblée nationale a voté, à 98 voix contre 51, la suppression des zones à faibles émissions (ZFE), dispositifs instaurés pour limiter la circulation des véhicules les plus polluants. A Paris et dans le Grand Paris, ce vote remet en cause un levier central de la stratégie climatique locale. Porté par une coalition allant du RN à LFI, l'amendement balaye les tentatives du gouvernement de maintenir ces zones dans les agglomérations les plus polluées. Pourtant, les ZFE ont permis une nette baisse des concentrations de NO<sub>2</sub> à Paris, encore seule métropole française en dépassement des seuils européens. Pour Daniel Guiraud, vice-président (PS) de la métropole du Grand Paris, cité par Le Monde, « ce vote rétrograde engage notre pays en sens inverse du nécessaire parcours vers la décarbonation ». Alors que les échéances électorales approchent, les collectivités devront décider si elles poursuivent, seules, une politique désormais contestée au niveau national. ■

Jacques Paquier



Le périphérique aux heures de pointe.

**Agenda****DU 3 AU 4 JUIN****Salon de l'Amif**

Dans un contexte où les inégalités sociales et territoriales se creusent, la 29<sup>e</sup> édition du Salon de l'Association des maires d'Ile-de-France (Amif) aura cette année cette thématique phare : « Agir contre les fractures sociales et territoriales : quelles solutions ? »

**Paris Expo Porte de Versailles, Hall 6**

**3 JUIN****Transformer l'espace public pour créer des îlots de fraîcheur urbains**

En complément d'une note qu'elle a publiée où elle retrace l'histoire de la prise en compte de la chaleur par les villes et les enjeux qui en découlent avant d'explorer et comparer les différents types de solutions de rafraîchissement, en considérant notamment leurs effets sur la ville, La Fabrique de la Cité organise un webinaire sur ce sujet.

**De 12h à 13h, en ligne, infos sur [lafabriquedelacite.com](http://lafabriquedelacite.com).**

**12 JUIN****100 ans et après ? L'artisanat entre tradition et futur**

Alors qu'en 2025, les Chambres de métiers et de l'artisanat (CMA) célèbrent leur centenaire, la CMA d'Ile-de-France (CMA IDF) invite artisans, institutionnels et élus à une matinée dédiée aux défis et opportunités de l'artisanat de demain. Trois grandes thématiques seront abordées : la longévité des entreprises, l'innovation dans la formation et, enfin, la transmission et la reprise d'activités.

**9h, CMA IDF, 72 rue de Reuilly, Paris (12<sup>e</sup>)**

**12 JUIN****Cultiver les QPV : réduire les inégalités sociales de santé par l'agriculture urbaine ?**

Comment l'agriculture urbaine peut-elle contribuer à améliorer l'accès à l'alimentation dans les quartiers prioritaires ? Sous quelles formes ? Comment les habitants peuvent-ils s'approprier ces espaces de production ? Ce seront les questions débattues lors de la 4<sup>e</sup> session du cycle de webinaires « Nourrir la ville » organisé par Ekopolis :

**De 11h à 12h30, en ligne, infos sur [ekopolis.fr](http://ekopolis.fr)**

Retrouvez l'intégralité des articles et encore plus d'information sur notre site

**[lejournaldugrandparis.fr](http://lejournaldugrandparis.fr)**



## 2<sup>e</sup> Rencontres de la Métropole LES DÉFIS DE LA DÉCARBONATION EN DÉBAT



**La 2<sup>e</sup> édition des Rencontres de la métropole du Grand Paris**, organisées avec son conseil de développement (Codev), a ouvert le 20 mai à la maison de la RATP un cycle de réflexions sur les leviers concrets de la décarbonation métropolitaine. Face à l'urgence climatique, élus, chercheurs, climatologues et citoyens ont dressé les contours d'une action collective articulée autour de deux impératifs : la neutralité carbone à l'horizon 2050, et la réduction de 55 % de ses émissions de gaz à effet de serre en 2030 par rapport à 1990. « 2030, c'est demain. Pour y parvenir, nous avons besoin de vos idées, de vos expertises. Car ce que nous mettons en œuvre aujourd'hui, c'est une colonne vertébrale pour demain », a introduit Patrick Ollier, président de la Métropole. Il a salué les avancées réalisées (Plan climat air énergie métropolitain, ZFE, etc.), malgré des obstacles comme le manque de financements et la lenteur réglementaire. Charlotte Halpern, directrice de l'Institut pour les transformations environnementales à Sciences Po, a décrit la complexité de la gouvernance locale comme un facteur limitant. « On a commencé à investir, à innover, à planifier. Mais sur la gouvernance, on n'a pas commencé à travailler vraiment ». ■

Jacques Paquier

### Quantique Alice & Bob soutenue par la Région

**Start-up francilienne spécialisée dans l'informatique quantique**, Alice & Bob a reçu la visite de la vice-présidente de la région Ile-de-France en charge de la relance, de l'attractivité, du développement économique et de l'innovation, Alexandra Dublanche, le 22 mai. Alice & Bob est, avec Ion-X (qui développe des moteurs innovations pour les petits satellites), la première entreprise bénéficiaire du fonds Ile-de-France réindustrialisation, consacré « aux start-up industrielles positionnées sur des technologies de rupture ». Lancé en 2024, le fonds est doté de 60 millions d'euros, dont 34 millions provenant de l'Union européenne. ■



**Je suis prêt, en tant que maire de Paris, à financer des projets hors de Paris. Parce que le logement, c'est une question métropolitaine.**

Pierre-Yves Bournazel, candidat Horizons à la mairie de Paris

### Patrimoine scolaire La Métropole et la Banque des territoires signent une convention

Le 27 mai, Patrick Ollier, président de la métropole du Grand Paris, Antoine Saintoyant, directeur de la Banque des territoires par intérim, et Jacques JP Martin, maire de Nogent-sur-Marne (Val-de-Marne), ont signé une convention de rénovation énergétique du patrimoine scolaire des communes de la Métropole. Son objectif : rénover 500 écoles métropolitaines en cinq ans. Concrètement, les communes de la Métropole bénéficieront du dispositif EduRenov mis en place par la Banque des territoires : il prend en charge les études préalables, et propose un prêt – bonifié à hauteur de 0,5 % par la Métropole – pour le financement des travaux.

**100%**  
des bus d'Ile-de-France  
mobilités seront sans diesel  
fin 2025. SOURCE : IDFM

### Les coulisses

#### PS parisien

#### Emmanuel Grégoire en position de force

Les militants socialistes ont voté, le 27 mai, pour départager les trois textes d'orientation (TO) en lice, dans le cadre du 80<sup>e</sup> Congrès du PS. Les résultats dans la fédération de Paris donnent de grands espoirs à Emmanuel Grégoire, en vue de la primaire du 30 juin, qui l'oppose à Rémi Féraud – le candidat d'Anne Hidalgo – et Marion Waller. Le TO-C, porté par Nicolas Mayer-Rossignol et soutenu par la maire de Paris, a obtenu 47,3 % dans la Capitale. Le TO-A d'Olivier Faure (33,9 %) et le TO-B de Boris Vallaud (18,6 %) rouvent pour l'ancien premier adjoint. « Mais il n'y aura pas de reports de voix naturels du TO-C vers Rémi Féraud ; donc, si on fait les calculs, Grégoire part en tête », analyse un solférinologue confirmé, qui estime même que 20 à 30 % du TO-C, dont Lionel Jospin, ne suivront pas les consignes de vote d'Anne Hidalgo.

#### Amif Stéphane Beaudet sur le départ ?

La rumeur court : après deux mandats de président de l'Association des maires d'Ile-de-France, Stéphane Beaudet aurait décidé de ne pas se présenter de nouveau à ce poste. Si l'intéressé ne confirme pas pour l'heure, certains élus, membres de l'association, confirment le sérieux de l'information.

#### Hauts-de-Seine habitat Yann Chevalier nommé

Comme nous l'annoncions il y a quelques semaines, Yann Chevalier, ex-directeur général de Vallée sud habitat, a été nommé le 27 mai, lors d'un conseil d'administration de Hauts-de-Seine habitat, directeur général de l'Office public de l'habitat, en remplacement de Damien Vanoverschelde. Alors que certains maires, à commencer par celui de Clichy-la-Garenne, Rémi Muzeau (DVD), par ailleurs président de Hauts-de-Seine habitat, s'opposaient à cette nomination, portée notamment par le maire du Plessis-Robinson Philippe Pemezec (LR), un accord a fini par être trouvé à ce sujet.



© JGP

## Conseil de Paris

# SUBVENTION DES ASSOCIATIONS : LA DROITE DÉNONCE UN « SYSTÈME OPAQUE ET CLIENTÉLISTE »

*Le groupe Changer Paris utilise sa « niche » au Conseil de Paris, le 4 juin, pour porter une délibération au vitriol en matière de financement du tissu associatif, et formuler 10 propositions. La majorité municipale conteste ces accusations.*

**C**hanger Paris a donc choisi de s'attaquer au financement du tissu associatif parisien, jugé « dispendieux », « opaque » et « clientéliste ». Lors du Conseil de Paris du 3 au 6 juin, les amis de Rachida Dati – maire du 7<sup>e</sup> arrondissement, ministre de la Culture et candidate en 2026 – occuperont la « niche » qui permet à chaque groupe à tour de rôle, de la majorité comme de l'opposition, de porter une délibération. Celle-ci sera examinée le 4 juin. Elle formule 10 propositions.

« En 2023, la Ville a voté 6 540 dossiers de subventions à 2 795 associations pour un montant total de 271 millions d'euros », pose David Alphand, vice-président du groupe, qui compare ce « sau-poudrage » à un « arrosoir dont on ne contrôle pas le débit ». L'élu LR du 16<sup>e</sup> arrondissement dénonce « un système de vassalisation des associations parisiennes, en d'autres termes une culture du clientélisme », et réclame une « évaluation ».

Le conseiller de Paris Rudolph Granier (LR) s'est plongé dans le maquis des subventions, d'où il a exhumé plusieurs exemples illustrant, selon lui, trois dérives : un « manque de transparence », des « projets déconnectés des réalités des Parisiens » et du « copinage ». « Nous avons besoin, en tant qu'élus, de délibérer de manière éclairée, argue l'élu du 18<sup>e</sup>. Or, ces subventions nous arrivent par paquets, et non individuellement. Parfois, il y a 170 associations dans la même délibération ! »

## « Créer un comité de suivi de la politique associative »

Le groupe Changer Paris suggère – ce sont ses deux premières propositions – de « créer un comité de suivi de la politique associative », qui « examinera de façon plus détaillée et débattra des subventions en amont », et de lancer « un audit systématique

des associations les plus subventionnées ». S'appuyant sur plusieurs exemples précis, les élus de droite esquissent une cartographie de ce qu'ils considèrent comme des « conflits d'intérêts » : l'association Wimoov, présidée jusqu'en 2023 par un élu de la majorité (Frédéric Badina-Serpette) ; La Petite Rockette fondée par une conseillère de Paris siégeant dans le groupe d'Anne Hidalgo (Delphine Terlizzi) ; la structure J'accueille-Singa France, dirigée par l'ancien ministre Benoît Hamon et candidat PS à la présidentielle en 2017... ■

## L'aide à SOS Méditerranée contestée

Des projets à portée internationale, comme ceux menés par SOS Méditerranée – qui agit pour mettre fin aux naufrages de bateaux de migrants – ou le

réseau Mythic – sur les musiques du monde – sont jugés éloignés des préoccupations quotidiennes des Parisiens. Les proches de Rachida Dati appellent à recentrer l'action municipale sur les besoins locaux. Parmi leurs 10 propositions : un plafonnement des aides versées à des projets hors du territoire parisien.

D'autres propositions visent à distinguer clairement missions de service public et actions associatives, critiquant une forme d'*« externalisation »* non assumée. La structure Aurore, par exemple, soutenue à hauteur de 36 millions d'euros depuis 2014, est ainsi présentée comme un quasi-opérateur de la Ville, en matière de maraudes et de distribution alimentaire aux sans-abris. Idem pour Gaïa, qui œuvre auprès des usagers de drogue, ou de la Ligue de l'Enseignement, qui gère le temps périscolaire dans les écoles. « *Des missions que la Ville devrait remplir elle-même.* »

Derrière ce réquisitoire, c'est bien une lecture idéologique de la politique associative parisienne qui s'exprime. David Alphand et Rudolph Granier évoquent des fresques murales « *pro-Nupes* », des soirées de soutien à des partis de gauche, des activités en « *non-mixité choisie* ».

## Une « fixette » de la droite

De son côté, Patrick Bloche (PS), le premier adjoint d'Anne Hidalgo, conteste tous les griefs, à commencer par le supposé manque de transparence. « *Pour toute subvention, il y a un travail préalable de l'administration, soupire-t-il. Tout élu peut y avoir accès et interroger l'exécutif. En réalité, c'est une question politique. Prenez SOS Méditerranée : ils sont contre, c'est normal, ils sont de droite ; on est pour, c'est normal, on est de gauche.* »

Quant à l'accusation de « *clientélisme* », Patrick Bloche s'emporte : « *Ces pratiques sont celles d'un autre temps à Paris. En 2001, Bertrand Delanoë a redonné son honneur à cette ville. Si j'étais à leur place, je me ferais plus discret sur le sujet. On peut faire un petit rappel historique...* » Le débat devrait être houleux dans l'hémicycle du Conseil de Paris. ■

Bertrand Greco

## Un conseil de Paris qui promet d'être animé

Le prochain Conseil de Paris se tiendra du 3 au 6 juin. Après le lancement par la maire début avril de la Convention citoyenne de la Seine, la restitution se fera devant les élus. Trois Parisiens – parmi les 50 tirés au sort, et rémunérés – viendront présenter leurs travaux et leur « *avis citoyen* », assorti de neuf « *grands principes* » et 41 « *propositions* » pour protéger le fleuve et lui donner une « *personnalité juridique* ».

Jacques Baudrier, l'adjoint communiste chargé du logement, défendra une délibération consacrée à la « *stratégie de remobilisation de logements inoccupés* ». Comme il nous l'a déjà détaillée, celle-ci requiert notamment une « *fiscalité renforcée* » – nécessitant une loi –, une « *régulation des meublés touristiques* » – « *c'est en cours, ce problème est en train de se régler* » – ou encore une « *politique d'achat ciblant les immeubles avec beaucoup de vacance* ». Enfin, le gros dossier de cette séance plénière sera le vote du budget supplémentaire de la Capitale pour 2025, ajusté à la loi de finances, qui met les collectivités locales à contribution. Droite et gauche s'affronteront avec virulence dans l'hémicycle : la première vitupérera contre « *le désastreux compte administratif 2024* », « *la mauvaise gestion d'Anne Hidalgo* » et « *l'envolée de la dette* » ; la seconde, par la voix de l'adjoint aux finances Paul Simondon (PS), déplorera « *la ponction de l'Etat de 275 millions d'euros* ».. ■ B.G.

## Construire un numérique responsable : Tous Connectés, Tous Équipés, Tous Accompagnés



Dans un monde où le numérique devient le moteur de notre société, Orange s'engage à transformer chaque territoire en un espace où l'accès, la responsabilisation et la sécurité sont au cœur de l'action collective. Plus qu'un simple fournisseur, il devient un partenaire essentiel pour bâtir un avenir connecté, équitable et durable.

### Tous Connectés : la fibre, vecteur d'attractivité

En Île-de-France, plus de 94 % de la population bénéficie de la fibre optique, faisant de cette région la plus connectée d'Europe. Orange investit massivement dans la modernisation des réseaux pour répondre à la croissance des usages. Le Très Haut Débit garantit une connectivité permanente, que ce soit en mobilité ou en télétravail. Avec plus de 4 millions de foyers équipés en fibre, Orange confirme son rôle de leader.

Mais la technologie ne suffit pas : l'expérience utilisateur est au cœur de ses priorités. La nouvelle génération de WiFi, la technologie WiFi 7, offre une connexion fluide, stable et performante, même dans des lieux très fréquentés : bureaux, hôtels, universités ou salles de spectacles. Très plébiscitée par les gamers, cette innovation doit être utilisée de façon responsable pour préserver un équilibre numérique. Orange mise sur cette approche pour garantir une expérience optimale, adaptée aux besoins de chacun.

### Tous Équipés : des outils pour tous, en toute sécurité

L'équipement numérique doit aller de pair avec une appropriation responsable. Orange propose des solutions concrètes pour que chaque citoyen puisse utiliser ses outils en toute sécurité. Le Safer-Phone, par exemple, est le premier équi-

pement destiné aux pré-adolescents : un smartphone reconditionné, accompagné de formations pour apprendre à sécuriser ses données, gérer ses écrans et distinguer l'information fiable de la désinformation.

L'accès à l'équipement ne doit pas être un frein. L'offre Coup de Pouce Internet\* permet aux foyers modestes d'accéder à une connexion Internet à tarif réduit, avec la TV et un téléphone fixe et la possibilité de se procurer d'un PC à prix solidaire. Par ailleurs, le programme RE favorise le recyclage, la reprise ou l'achat d'un mobile reconditionné et sensibilise chacun à une consommation responsable et durable.

# Flagrant débit



## Nouvelle Livebox 7

Un débit fibre allant jusqu'à **8 Gbit/s** avec la puissance du **Wifi 7** dernière génération.

À partir de **39,99 €/mois pendant 12 mois puis 51,99 €/mois.**



Soit 7€/mois de remise et 5€/mois remboursés<sup>(1)</sup>.

Offre soumise à conditions, en France métropolitaine, sous réserve d'éligibilité pour les nouveaux clients Livebox Up Fibre (ou Livebox Max Fibre au prix de 57,99 €/mois). Engagement 12 mois. Wifi 7 en bande 2,5GHz ou 5GHz avec équipements compatibles. Débits max théoriques symétriques à la box avec carte, câble et ordinateurs compatibles. Frais de mise en service/résiliation : 50 €.

(1) Remboursement différé sur facture Orange. Détails et formulaires (à retourner avant le 04/08/25) sur [odc.orange.fr](http://odc.orange.fr). \*Catégorie Solutions communicantes pour les particuliers - Étude BVA Xsight - Visio CI - Plus d'infos sur [esca.fr](http://esca.fr). Orange, SA au capital de 10640226396€ - 111 quai du Président Roosevelt 92130 Issy-les-Moulineaux - RCS Nanterre 380129866.



### Tous Accompagnés : l'humain au cœur de la transformation

L'accompagnement est essentiel pour que chacun maîtrise le numérique en toute confiance. Aujourd'hui, les démarches administratives, l'éducation ou la recherche d'emploi se font majoritairement en ligne. Les collectivités jouent un rôle clé dans cette transition. En Île-de-France, Orange organise des ateliers pour les jeunes, les familles et les seniors. Ces sessions éducatives abordent des thèmes variés : lutte contre le cyberharcèlement, protection des données personnelles, bonnes pratiques sur les réseaux sociaux. Des ateliers spécifiques sont aussi dédiés aux seniors, pour leur apprendre à utiliser leur smartphone, sécuriser leurs données et rester connectés avec leurs proches. Plus d'une centaine de salariés d'Orange Île-de-France, formés pour répondre aux besoins de chaque public, jouent un rôle essentiel dans cet accompagnement.

En partenariat avec la gendarmerie, e-Enfance, et une quarantaine de clubs de football amateurs, en Île-de-France, Orange renforce sa mission de protection et de sensibilisation des jeunes. La campagne #ForGoodConnections, lancée lors du Safer Internet Day 2024, lutte contre le cyberharcèlement, l'hyperconnexion et l'accès à des contenus inappropriés. Lors de la journée de sensibilisation du 4 juin 2025 à Saint-Denis, 19 clubs de football amateurs d'Île-de-France seront mobilisés pour promouvoir une utilisation responsable du numérique.

### Ensemble, construisons un avenir numérique inclusif

Par ces actions concrètes, Orange joue un rôle clé dans l'accompagnement des usages numériques. Son engagement, illustré par des investissements massifs, des partenariats locaux et des actions de

terrain, contribue à faire de chaque territoire un espace où tous peuvent bénéficier des opportunités du numérique, dans un cadre responsable et équilibré.

Ensemble, avec les collectivités, les associations et chaque citoyen, construisons un avenir où l'accès, la responsabilisation et la sécurité sont les piliers d'un développement durable et inclusif. Un avenir où chacun, quel que soit son âge ou son lieu de vie, maîtrise ses usages pour une vie numérique épanouie.

\*Coup de Pouce Internet permet aux foyers modestes d'accéder à internet haut débit ou très haut débit à un tarif réduit (15,99 euros avec TV et téléphone fixe). Les bénéficiaires profitent d'un accompagnement personnalisé et de la possibilité d'acquérir un ordinateur portable reconditionné à 169 euros.

**Héritage des JOP**

# RENOUVEAU DE LA BAIGNADE EN ILE-DE-FRANCE : LES DÉFIS RESTENT NOMBREUX

*C'est, sans doute, l'un des héritages les plus attendus des Jeux olympiques et paralympiques de 2024 : le retour de la baignade dans la Seine et la Marne se concrétisera dès cet été. Pour autant, aménager des sites ouverts au public et assurer une baignade sécurisée n'a rien d'un long fleuve tranquille.*

**L**a baignade en héritage, c'est maintenant ! Cent ans après l'interdiction de la baignade dans la Seine, trois premiers sites de baignade seront ouverts dans la Capitale à partir du 5 juillet. Dans la Marne, quatre sites seront, pour des durées plus ou moins longues, également accessibles aux nageurs cet été. Et bien des villes, en amont ou en aval de Paris, se préparent à suivre le mouvement. Des ouvertures qui marquent la concrétisation du Plan baignade, lancé avant les Jeux olympiques et paralympiques. Cependant, autoriser la baignade suppose de franchir toute une série d'obstacles. Plus d'un milliard d'euros d'investissements ont été consentis par l'Etat, le Siaap (Syndicat interdépartemental pour l'assainissement de l'agglomération parisienne) et les collectivités locales pour réduire les pollutions dans la Seine et la Marne. Mais, malgré le travail accompli, seulement 40% environ des mauvais branchements,

conduisant au rejet des eaux usées dans les rivières, ont fait l'objet de travaux. Et l'aval de Paris attend, d'ici à 2026, son propre plan baignade.

## Une maîtrise d'ouvrage à renforcer

Si elle constitue un préalable, la (bonne) qualité de l'eau ne suffit toutefois pas : ouvrir des baignades pérennes nécessite un important travail préalable, fait d'un mélange d'études, d'autorisations administratives et, bien sûr, d'aménagements concrets. Pour aider les maires à s'atteler à la tâche, l'Apur a édité en décembre 2024 un précieux « guide pratique d'ouverture d'un site de baignade ». « Les villes sont très habituées à construire des piscines, mais non à ouvrir une baignade dans la rivière », explique Patricia Pelloux, directrice adjointe de l'Apur. Il s'agit d'un changement de culture, y compris pour les équipes des collectivités ».

C'est pourquoi certaines communes ont renoncé à s'atteler, seules, à la tâche. Devant l'attente de plu-

© VILLE DE PARIS



sieurs des villes qui le constituent, l'établissement public territorial Paris Est Marne & Bois (Val-de-Marne) a donc décidé de prendre les choses en main. En Essonne, le Département est le chef de file de la démarche. Mais d'autres villes sont en attente d'une maîtrise d'ouvrage intercommunale, comme Ivry-sur-Seine (Val-de-Marne). Enfin, le désir de baignade se heurte à un dernier obstacle, financier cette fois : les premiers sites pérennes ouverts à l'été 2025 ont représenté, ensemble, un investissement de plusieurs dizaines de millions d'euros. Certes, la Métropole a dédié une enveloppe de 10 millions d'euros pour aider les communes désireuses d'aménager des sites. Mais dans un contexte de disette budgétaire, l'aménagement de certaines baignades pourrait bien attendre encore quelques années. ■ Catherine Bernard et Samuel Vivant

## Paris

### Trois sites accessibles cet été dans la Capitale

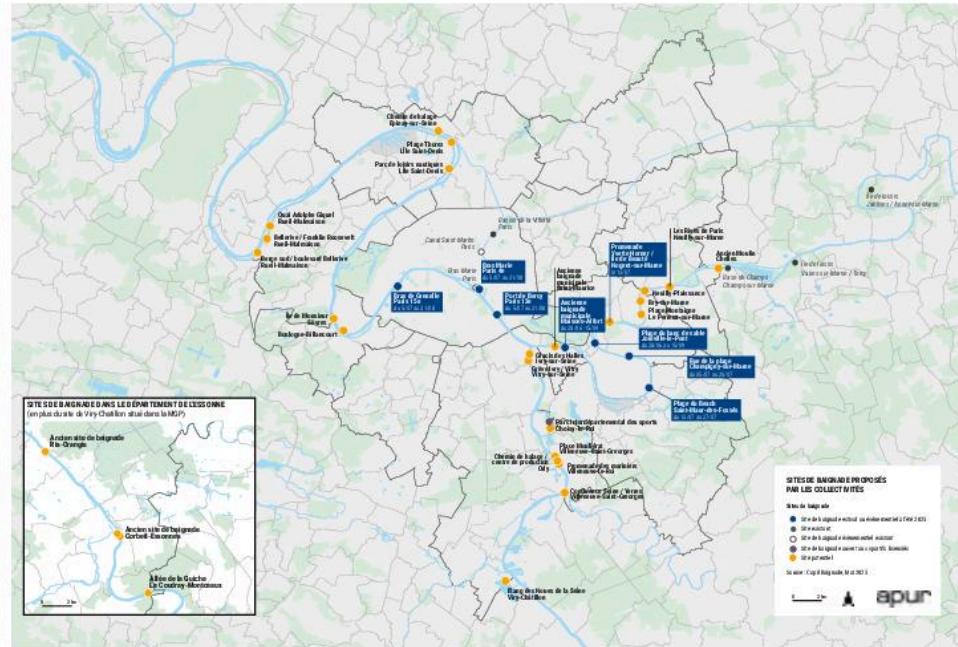
**Apartir du 5 juillet prochain**, trois sites aménagés en plein Paris accueilleront gratuitement le public tout au long de l'été : le quai de Bercy (12<sup>e</sup> arr.), en amont ; le bras Marie (Paris Centre), au cœur de la cité ; et le bras de Grenelle (15<sup>e</sup> arr.), en aval. « Nous avons étudié une dizaine de sites dans Paris. Pour des raisons d'équilibre territorial, il nous paraissait pertinent de répartir les zones de baignade sur l'ensemble du linéaire parisien de la Seine », explique Pierre Rabédan, l'adjoint d'Anne Hidalgo chargé du sport et de la Seine.

Les trois zones de baignade ne seront ouvertes qu'en cas de conditions favorables : pas de pluie récente, courant modéré, qualité bactériologique conforme. Le site de Bercy, face à la Bibliothèque nationale de France, est le plus complexe à aménager et le plus onéreux. Il proposera deux bassins distincts pour une capacité de 300 baigneurs simultanés dans l'eau et 700 personnes au total sur le site. Le bras Marie, au pied du pont de Sully, offrira un accès direct au fleuve dans un cadre patrimonial exceptionnel, à la pointe de l'île Saint-Louis. D'une capacité de 150 personnes, il ne sera ouvert qu'en matinée en semaine et en journée complète le dimanche. Enfin, le site de Grenelle, situé à côté de l'île aux Cygnes et non loin de la tour Eiffel, disposera d'une zone pour nageurs confirmés, d'un bassin peu profond adapté aux jeunes enfants et d'un solarium et affichera une capacité de 200 personnes, dont 150 dans la zone de baignade. Une base nautique voisine proposera également des activités comme le kayak. Au total, « l'investissement s'élève à 11,2 millions d'euros pour la Ville, auxquels

## Les professionnels du fleuve acceptent un compromis

L'installation des sites a suscité « beaucoup de dialogue » avec les bateliers pour les rendre compatibles avec les activités professionnelles du cours d'eau. C'est le cas du Bras Marie. « Pour cette année, nous ouvrons autant que possible le Bras Marie », a expliqué Marc Guillaume, préfet de la région Ile-de-France. Mais c'est un site qui nécessite de fermer la navigation lors de la baignade, alors même que 350 bateaux de croisière y passent chaque week-end pour le tourisme parisien. Donc, nous réfléchissons à ouvrir un autre lieu pour l'année prochaine. » Ce que confirme Olivier Jamey, le président de la Communauté portuaire de Paris (CPP) : « [La baignade] va grandement impacter nos trafics passagers », souligne-t-il. Quant aux bateaux de fret qui remontent la Seine, l'impact sera plus fort le dimanche, notamment sur le bras Marie « car on doit modifier l'alternat [le passage entre les îles de la Cité et de l'Ile Saint-Louis] », ajoute Olivier Jamey. Qui défend la conciliation des usages : « un usage nouveau ne doit pas réduire ceux qui le précédent », explique-t-il. ■ Guillaume Ducable et Samuel Vivant

s'ajoutent 2,6 millions pour le fonctionnement en 2025 (surveillance, entretien...), précise l'ancien rugbyman. Ces équipements, installés en juin, seront démontés à la fin de chaque été. Des dispositifs de sécurité ont été prévus. « Des glissières relient les ducs d'Albe pour protéger les baigneurs, au cas où un bateau dévierait de sa trajectoire », illustre Pierre Rabédan. ■ Bertrand Greco



Ci-dessus : carte de l'Apur des sites de baignade proposés par les collectivités franciliennes.

6918

**Marne**

# **QUATRE SITES OUVERTS DÈS L'ÉTÉ 2025**

*Ces quatre sites de baignade seront opérationnels, pour des durées plus ou moins longues, dans l'affluent de la Seine. Consacrant ainsi un travail de reconquête de la rivière initié dès les années 1990.*

**CE**uvrer à rendre la Marne plus propre et réintroduire la baignade : telle est la mission fondatrice du syndicat d'études Marne Vive, créé en 1993, sous l'égide du maire de Saint-Maur-des-Fossés de l'époque, Jean-Louis Beaumont. Menant son action de sensibilisation et d'études de Torcy (Seine-et-Marne) à la confluence avec la Seine, Marne Vive a été partie prenante du plan baignade régional, a mené des campagnes régulières d'analyse de la qualité de l'eau et accompagne désormais les villes candidates à la baignade. Rien d'étonnant, donc, que quatre des sept baignades ouvertes cet été en Île-de-France se trouvent sur la Marne. Et ce, d'autant que Paris Est Marne & Bois, l'établissement public territorial qui regroupe la majorité des sites val-de-marnais concernés, s'est pleinement investi dans le sujet. « *Nous avons, dans le cadre du plan baignade, énormément travaillé sur la résorption des mauvais branchements [les branchements d'évacuation d'eaux usées réalisés sur des canalisations d'eaux pluviales et n'allant donc pas en station d'épuration, ndlr]. Nous gérons, par ailleurs, plusieurs piscines dépendant du territoire. Il*

« était donc logique que nous prenions la maîtrise d'ouvrage des lieux de baignade pour les villes qui le demandaient. Cela concerne cette année Maisons-Alfort et Joinville-le-Pont. Bry-sur-Marne devrait suivre en 2026 et Le Perreux-sur-Marne en 2027 », explique Franck Roucheray, directeur de l'eau et de l'assainissement, de l'écologie urbaine et des grands travaux.

#### **Deux baignades municipales temporaires**

Le Territoire a donc pris en charge à la fois les études amont, la construction des sites et, au moins pour la première saison, leur gestion pendant la période d'ouverture. Soit 12 millions d'euros d'investissement (dont 2 millions pris en charge par la métropole du Grand Paris). Le travail administratif pré-ouverture a été lourd et la gestion quotidienne de la baignade s'annonce complexe. Ainsi, le site de Maisons-Alfort se trouvant à 6,45 m du chenal de navigation, des procédures doivent être mises en place en cas de

fort courant ou de vent violent. Il faudra par exemple évacuer le bassin au-delà d'un débit de 50 m<sup>3</sup>/s. Deux baignades temporaires ouvriront par ailleurs cet été sous maîtrise d'ouvrage municipale à Champigny-sur-Marne et Saint-Maur-des-Fossés. Ainsi, bien que pionnière en matière de « Big jump », Saint-Maur se contentera, cet été, d'une baignade « exploratrice », selon les termes de son maire Pierre-Michel Delacroix, pendant les deux dernières semaines de juillet. « *La baignade est un signal fort permettant de dire que la Marne est propre et belle. Toutefois, elle n'est pas une piscine, mais une rivière avec ses contraintes et ses dangers. Et nous ne voudrions pas contribuer à la repolluer, sous prétexte de baignade* », justifie l'édile. En fonction des observations qui en seront tirées, l'expérience sera – ou non – pérennisée. A Champigny-sur-Marne, les bords de Marne

## A Champigny sur Marne, les bois de Marne



PARIS EST MARNET BOIS

&gt;&gt;&gt; Suite de la page 9

accueillent depuis 2020 une série de manifestations et d'animations dans le cadre de Champigny plage, qui se tiendra du 5 au 20 juillet. « La thématique de cette année sera la baignade, indique Laurent Jeanne, le maire de la ville. Nous allons faire revivre la plage qui se trouvait à peu près à l'emplacement de la base nautique jusque dans les années 1950. » L'accès au bassin se fera sur réservation, de façon à pouvoir en faire profiter le maximum de monde. Une étape vers le retour des nageurs dans la Marne, pour laquelle la ville de Champigny a investi un peu plus de 80 000 euros. ■

Catherine Bernard avec Sandrine Garnier

## A Nogent-sur-Marne, dans l'attente de « jours meilleurs »

*« Installer une piscine dans la Marne pour voir, ensuite, interdire la baignade parce que la qualité de l'eau n'est pas au rendez-vous, cela me gênait. C'est pourquoi, cette année, nous n'organiserons, à Nogent-sur-Marne, que le Big Jump ». Jacques JP Martin, maire (LR) de la cité val-de-marnaise, est pourtant un fervent partisan du retour de la baignade dans sa ville, celle du « curé volant » : « C'était l'abbé Robert Simon, qui plongeait dans la Marne de hauteurs allant jusqu'à 35 ou 40 m pour récolter des subsides, provoquant les rires des nageurs », raconte son actuel édile. Mais, pour l'heure, la rivière n'est pas encore suffisamment propre, du moins de façon constante, pour qu'il puisse envisager d'imiter son voisin de Joinville-le-Pont. Il attend donc « des jours meilleurs, j'espère dès l'an prochain ». ■ C.B.*



© VILLE DE NOGENT-SUR-MARNE

## A Neuilly-sur-Marne, un port rénové et trois bassins de baignade ouverts à l'été 2026

Le premier site de baignade du département de Seine-Saint-Denis ouvrira à l'été 2026 à Neuilly-sur-Marne. L'annonce a été faite le 22 mars dernier, à l'occasion de la Journée mondiale de l'eau. « Nous l'avons envisagé dès notre élection en 2020 », témoigne Zartoshte Bakhtiari. Pour « reconnecter la rivière avec la ville » après lui avoir longtemps tourné le dos, la municipalité a initié plusieurs projets, dont la modernisation et la sécurisation du port de plaisance municipal. Un ponton de baignade va notamment être créé pour un montant estimé de 700 000 euros, avec le soutien financier du Département. La zone de baignade, avec trois bassins et les commodités nécessaires, sera aménagée juste à côté du port. Le montant total des travaux est estimé entre 2,5 et 2,7 millions d'euros, avec un soutien de l'Etat, de la Région, du Département et de la Métropole, « très aidante », souligne Zartoshte Bakhtiari. ■ Emmanuelle Chaudieu

A Neuilly-sur-Marne, la zone de baignade sera aménagée à côté du port de plaisance modernisé et sécurisé.



© VILLE DE NEUILLY-SUR-MARNE

## Seine aval

### Dans l'attente d'un plan baignade

En aval de Paris, « la majorité des actions restent à faire » dans l'objectif de permettre l'ouverture de sites à horizon 2028, a reconnu, en mai dernier, le dernier comité de pilotage du Plan baignade, piloté par la préfecture de région, la maire de Paris et le président de la métropole du Grand Paris. Des études doivent être bientôt lancées pour analyser les eaux de la Seine en aval de Paris, pour permettre le lancement d'un Plan baignade « aval » dès 2026. La question de l'assainissement est en effet primordiale, comme le rappelle Eugénie Ponthier, adjointe au maire d'Epinay-sur-Seine (Seine-Saint-Denis), déléguée à l'environnement. « On milite depuis les JO pour avoir un site de baignade », rappelle-t-elle, alors qu'avec la question du réchauffement climatique, ce loisir « apparaît comme une solution évidente » pour trouver des sources de rafraîchissement. Et avec 3,6 km de berges non urbanisées, la commune dispose de sérieux atouts... Si l'échéance de l'ouverture de la baignade n'est pas encore déterminée, la localisation du site de baignade est arrêtée : à proximité du centre-ville, où existent déjà une plage en herbe et des pontons. La Ville a par ailleurs engagé tout un travail de renaturation et de restauration de la biodiversité de ses berges, avec le soutien de la métropole du Grand Paris.

### Les deux sites de l'Île-Saint-Denis prêts à l'été 2027

A l'Île-Saint-Denis (Seine-Saint-Denis), un peu plus en amont, deux sites sont envisagés, explique le maire Mohamed Gnabaly, dont l'un dans la zone du Village des athlètes. « Nous avons prévu d'y aménager une base de loisirs nautiques, un lieu où l'on pourra se baigner, mais aussi faire du pédalo, du canoë, du bateau, etc. », décrit l'édile. Le deuxième site, la plage Thorez, au pied de la cité éponyme, est implanté au nord de la commune. « On imagine un spot plus naturel », précise le maire.

Enfin, dans les Hauts-de-Seine, de nombreux aménagements restent à concré-

A Epinay-sur-Seine, en attendant l'ouverture d'une zone de baignade, des animations ponctuelles de loisirs nautiques sont organisées.



© VILLE D'EPINAY-SUR-SEINE

tiser, notamment à Rueil-Malmaison où au moins deux sites sont envisagés. En amont du port de Gennevilliers, l'eau ne serait pas, pour l'heure, jugée suffisamment bonne pour accueillir des baigneurs. La ville de Sèvres vise quant à elle à permettre aux Séviens de se baigner à nouveau dans la Seine en été, au plus tard en 2030. « La baignade en Seine est l'un des sujets auquel j'attache une importance toute particulière, indique Grégoire de la Roncière, maire de la commune. Elle marquera la réconciliation de la ville avec son fleuve dont elle a été brutalement coupée avec la création de la RN118 au début des années 70. » Les regards sont tournés vers l'île de Monsieur, un lieu déjà connu pour l'accueil de plusieurs activités nautiques. Comme à Rueil-Malmaison, il reste à atteindre un niveau de qualité d'eau répondant aux obligations sanitaires. Son amélioration « est l'un des enjeux majeurs de la politique de l'eau du Département », précise Sylvie Driollet, directrice de l'eau des Hauts-de-Seine. De nombreuses actions ont été réalisées et sont programmées pour supprimer les déversements en Seine par temps sec et les réduire par temps de pluie ». ■

Emmanuelle Chaudieu, Elena Jeudy-Ballini et Samuel Vivant



Berges de Seine à Ris-Orangis, l'une des trois communes de l'Essonne la plus avancée dans sa réflexion sur l'aménagement d'une zone de baignade.



© VILLE DE RIS-ORANGIS

## **Seine amont L'ESSENNE DANS LES STARTING-BLOCKS**

Douze sites de baignades potentiels ont été recensés en Seine amont par l'Apur, l'Atelier parisien d'urbanisme. Aucun ne devrait toutefois ouvrir au public en cet été 2025. En revanche, trois villes essoniennes se préparent activement pour être prêtes dans les meilleurs délais, soutenues, notamment, par le Département.

**E**n amont de Paris, plusieurs villes du Val-de-Marne et de l'Essonne ont fait part, ces dernières années, de leur intérêt pour un renouveau de la baignade sur leurs berges. Mais les nageurs devront patienter encore une, voire plusieurs années avant de piquer une tête : qualité de l'eau, trafic fluvial, mais aussi coût des aménagements constituent autant d'obstacles pour des villes souvent modestes.

En Essonne toutefois, trois villes entendent bien ouvrir, entre 2026 et 2028, des sites de baignade pérennes. « La baignade en Seine est un projet que

le Département porte depuis 2018 », assure Nicolas Méary (Horizons), 3<sup>e</sup> vice-président de la collectivité en charge de la biodiversité et de la transition écologique. Depuis 2019, de nombreuses analyses de la qualité de l'eau ont été menées pour identifier les sites envisageables et un contrat de territoire a été signé avec les intercommunalités, l'agence de l'eau Seine-Normandie et plusieurs syndicats intercommunaux pour déterminer les actions correctrices à mener. Une poignée de sites ont ainsi été identifiés, à Etiolles, Soisy-sur-Seine, Ris-Orangis, Corbeil-Essonnes et au Cou-

dray-Montceaux. Si les deux premières villes n'ont, pour l'instant, pas donné suite, le travail est en cours pour les trois dernières et devrait aboutir en 2026, 2027 ou 2028. Le Département s'est engagé à prendre en charge 75 % du coût d'investissement (plafonné à environ un million d'euros), l'agglomération de Grand Paris Sud finançant le quart restant.

### **A Ris-Orangis, la baignade au centre d'un vaste projet d'aménagement**

Ris-Orangis fait partie des trois sites essoniens les plus avancés dans leur réflexion. « Depuis une décennie, nous travaillons à un retour de la ville vers le fleuve comme lieu d'habitation, de loisirs et d'activité physique », explique le maire (PS) Stéphane Raffalli. L'architecte et urbaniste Alexandre Chemetoff a notamment imaginé la renaturation du chemin de halage dont les travaux devraient commencer au début de l'été. Parallèlement, l'Atelier Phileas a dessiné une nouvelle baignade, sur le lieu de l'ancienne, fermée depuis la fin des années 1960, tandis que Bernard Desmoulin architectes concevaient une petite base nautique. Le coût de l'investissement pour le site de baignade, qui devrait être équipé d'un système de traitement des eaux, est estimé par l'école entre 1,5 et 2 millions d'euros.

A Corbeil-Essonnes, explique Reynal Jourdin, adjoint au maire chargé des activités physiques et du sport, la Ville étudie deux sites potentiels. L'un se trouverait sur le site de baignade historique, un autre, un peu plus en amont, à côté du club de voile déjà existant. « Mais nous sommes tributaires du financement par le Département et ne savons pas quand il lui sera possible de débloquer les fonds », reconnaît l'élu. Cet été, comme tous les autres, sera organisée une « plage urbaine », reliant ces deux sites potentiels de baignade. ■

Catherine Bernard

### **Dans la Seine val-de-marnaise, un statu quo temporaire**

« Il ne s'est pas encore passé grand-chose », soupire Clément Pecqueux, adjoint au maire d'Ivry-sur-Seine (Val-de-Marne) chargé de l'écologie urbaine. Si un site de baignade a été envisagé dans sa ville, à la frontière avec Vitry-sur-Seine, son ouverture n'est pas encore d'actualité. « Nous avons travaillé sur un plan d'accès à la Seine, mais nous ne disposons pas en interne de l'ingénierie nécessaire pour porter le projet et chercher des financements. Nous avons besoin d'être épaulés par l'intercommunalité (Grand-Orly Seine Bièvre), le Département ou l'Etat », estime l'élu. Il n'est pas seul : si plusieurs autres sites val-de-marnais situés sur la Seine ont été pressentis (Villeneuve-Saint-Georges, Villeneuve-le-Roi, Orly, etc.), aucun ne semble, pour l'heure, avoir avancé dans ses projets. ■ C.B.



Photo d'archive de la baignade du Port à l'Anglais, à Vitry-sur-Seine (Val-de-Marne).

**Interview**

## « LE MAIRE EST SOUVENT LE DERNIER RECOURS »

*A la veille du Salon des maires d'Ile-de-France, Stéphane Beaudet, président de l'Association des maires d'Ile-de-France (Amif), tire la sonnette d'alarme. Fractures sociales, budgets rabotés, urgence climatique : l'élu d'Eury-Courcouronnes (Essonne) entend faire de cette édition 2025 un manifeste pour la résilience des territoires.*

**Stéphane Beaudet**

Président de l'Amif



© AMIF

**Pourquoi avez-vous choisi d'intituler l'édition 2025 du Salon des maires d'Ile-de-France : « Agir contre les fractures sociales et territoriales » ? Celles-ci s'aggravent-elles ?**

**Stéphane Beaudet** Le Salon de l'Amif [Association des maires d'Ile-de-France] est l'événement incontournable de la vie publique francilienne puisqu'il donne rendez-vous aux élus, aux représentants d'institutions publiques, aux associations et aux entreprises, pour échanger sur les grands sujets de la vie locale.

ilan dernier, nous avons accueilli près de 11 500 visiteurs, écouté 200 intervenants et rencontré plus de 200 exposants. Pour cette édition 2025, nous avons choisi cette thématique forte car nous sommes tous, dans nos territoires, témoins de ces fractures sociales et territoriales qui se creusent de plus en plus.

Nous faisons face à des situations de plus en plus dures : l'accès au logement, aux mobilités, la précarité grandissante, la montée des violences, les difficultés en matière d'accès aux soins, les défis écologiques... Le maire, élu de proximité, reste souvent le dernier recours pour nos concitoyens. Nous ne pouvons pas rester immobiles face à ces défis et nous le savons, les élus locaux agissent avec pragmatisme, humanité et engagement. Le Salon de l'Amif, c'est donc le moment pour nous rassembler, partager nos réalités et montrer que, malgré les obstacles, nous continuons à agir, à croire en nos territoires et à défendre ceux qui y vivent.

**Quels sont les temps forts du Salon des maires d'Ile-de-France ?**

**S. B.** Au regard de la thématique, le programme de ces deux jours sera particulièrement dense et varié. Des personnalités sont attendues comme Jean-Noël Barrot, ministre de l'Europe et des Affaires étrangères pour l'ouverture du Salon et Françoise Gatel, ministre déléguée chargée de la Ruralité.

Autre temps fort, celui de la conférence politique qui aura comme thème « Egalité femmes-hommes : des freins à lever, des clés pour agir localement » avec la participation, entre autres, d'Aurore Bergé, ministre déléguée chargée de l'Egalité entre les femmes et les hommes et de la Lutte contre les discriminations, et de Najat Vallaud-Belkacem, ancienne ministre, présidente de France Terre d'Asile. L'Amif, très investie sur cette thématique, a élaboré un document ressource, riche de 180 pages, destiné aux communes pour les accompagner à développer ces politiques. A l'issue de la conférence, je remettrai officiellement, accompagné des élues référentes de l'Amif, ce livre blanc à la ministre Aurore Bergé, comme gage de la volonté des élus franciliens de voir avancer les lignes en matière d'égalité femmes-hommes.

Nouveauté de cette année, nous avons choisi de donner la parole à un acteur engagé. C'est Thierry Marx, qui viendra nous parler de son parcours et de ses engagements en faveur de l'insertion sociale des jeunes.

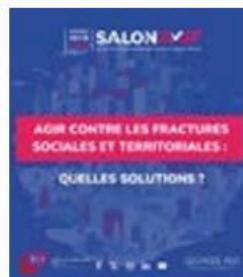
**Les communes sont de nouveau mises à contribution dans le cadre du redressement des finances publiques et la ponction sur leurs budgets va sans doute s'aggraver au cours des prochaines années. Comment réagissez-vous ?**

**S. B.** Cette diminution des dotations financières que nous subissons aujourd'hui, c'est le troisième coup de rabot depuis 15 ans alors même que les attentes des citoyens ne cessent de croître. Les maires doivent répondre à des besoins toujours plus complexes, dans des domaines parfois éloignés de leurs compétences directes : emploi, santé, sécurité, transition écologique. Et pourtant, ils sont là, présents, agissants, souvent seuls face aux urgences sociales. Fonctionner davantage les budgets communaux, c'est affaiblir l'action publique de proximité, celle qui fait le lien, celle qui protège. Nous alertons sur les risques d'un tel désengagement de l'Etat : la commune est un pilier de la République, pas une variable d'ajustement budgétaire.

**Comment l'Amif aide-t-elle ses membres, notamment face au défi climatique ?**

**S. B.** Au sein de l'Amif, nous avons la commission Transition écologique qui travaille avec les élus sur tous les sujets pouvant répondre aux défis de transition climatique. Le 4 juin, la commission abordera le thème « Accélérer le développement des énergies renouvelables dans les territoires franciliens ». C'est un sujet important, d'autant que l'Ile-de-France dispose d'un fort potentiel en matière d'énergie renouvelable. Par ailleurs, pour la première année, l'Amif, l'ARS Ile-de-France et l'Ademe Ile-de-France, organisent Les Trophées santé-environnement pour récompenser les communes qui s'engagent avec force, depuis de nombreuses années, pour déployer des dispositifs destinés à réduire l'exposition de leur population aux pollutions ou risques sanitaires liés à l'environnement. La remise des prix aura lieu le mercredi 4 juin 10h et récompensera cinq lauréats. ■

Propos recueillis par Jacques Paquier





# Et si vous installiez gratuitement le service attendu par vos habitants ?

Spécialiste de la livraison hors domicile, Mondial Relay est le seul à proposer le retrait et le dépôt de colis dans ses 7000 Lockers et 10 000 Points Relais® en France.



La livraison Mondial Relay, c'est un choix durable. En regroupant nos colis dans un même lieu, c'est moins de route pour nos livreurs, soit 64% de gaz à effet de serre en moins\* C'est bon pour vous et meilleur pour l'environnement.

Prenons contact !



**Le Blanc-Mesnil**

# LA ZAC DE LA MOLETTE CHERCHE SES MAÎTRISES D'ŒUVRE

Dans le cadre de l'aménagement de la ZAC de La Molette au Blanc-Mesnil (Seine-Saint-Denis), d'intérêt métropolitain, son aménageur, la SPL Séquano Grand Paris, cherche à la fois un architecte-urbaniste coordonnateur et une maîtrise d'œuvre des espaces publics.



**d'infos  
sur notre  
site web**

Longtemps enclavée, la zone de La Molette, à cheval sur les communes du Blanc-Mesnil, du Bourget et de Drancy (Seine-Saint-Denis), se prépare à une profonde reconversion. Sur les 90 ha de cette ancienne friche industrielle, 47 ha situés au Blanc-Mesnil font l'objet d'une intervention d'intérêt métropolitain actée en avril 2023. Ce secteur était historiquement dédié aux activités industrielles de grandes entreprises mais « est en mutation depuis plus de 50 ans et dans une spirale de dévalorisation », note son aménageur, la SPL Séquano Grand Paris. L'objectif est de le transformer en une nouvelle centralité en profitant de sa bonne desserte autoroutière, mais aussi de la proximité immédiate des gares du RER B et des futures lignes 16 et 17 du Grand Paris express. Doit y voir le jour un quartier mixte combinant logements, activités, commerces, équipements

publics et un parc urbain de sept hectares. Sur une surface de plancher (SDP) d'environ 401 516 m<sup>2</sup>, le programme d'aménagement prévoit 5 761 logements, soit environ 374 500 m<sup>2</sup> de SDP, une résidence service séniors, environ 3 000 m<sup>2</sup> de SDP de commerces, un campus privé d'excellence, un nouveau groupe scolaire de 22 classes, un gymnase, une crèche, une chaufferie et un parc de 7,3 ha scindé en deux parties. Ce futur « parc-jardin », colonne vertébrale du quartier, sera conçu comme un îlot de fraîcheur et un maillon de la trame verte métropolitaine. Il intégrera des dispositifs de gestion écologique des eaux de pluie autour du tracé historique du Ru de la Molette. Les ambitions environnementales sont élevées : désimperméabilisation massive des sols, continuités écologiques, raccordement au réseau de chaleur

urbain, conception bioclimatique des bâtiments et qualité paysagère des îlots. Porté par la métropole du Grand Paris, la ville du Blanc-Mesnil et l'établissement public territorial Paris Terres d'Envol, l'aménagement a été confié à la SPL Séquano Grand Paris qui lance deux marchés. D'une part, elle organise une mise en concurrence pour un marché d'architecte-urbaniste coordonnateur, confié à une équipe mandatée pour la mise à jour du plan guide, la production des prescriptions urbaines, architecturales et paysagères, ainsi que l'accompagnement sur les phases de conception, de permis et de réalisation des lots de construction. Par ailleurs, une seconde consultation est ouverte pour la maîtrise d'œuvre des espaces publics et VRD. Réponses jusqu'au 20 et 23 juin. (Avis n°25-56732 et n°25-58729) ■

Catherine Bernard



## Consultations

### Extension du port de Limay-Porcheville

La direction territoriale de Paris du grand port fluvio-maritime de l'axe Seine ouvre la phase candidature pour un accord-cadre de maîtrise d'œuvre et d'assistance à l'obtention des autorisations réglementaires pour l'extension du port de Limay-Porcheville (78). Réponse jusqu'au 10 juin. (Avis n°25-56513)

### Pôle d'échange multimodal au Moulon

L'établissement public d'aménagement de Paris-Saclay entend aménager le pôle d'échange multimodal du secteur Métro de la Zac de Moulon sur les communes de Gif-sur-Yvette et Orsay (91). Réponse jusqu'au 6 juin. (Avis n°25-58368)

### Prolongement du T1 à l'est

Le département de Seine-Saint-Denis va réaliser des travaux d'aménagements des espaces

publics de la ligne de tramway T1 dans le secteur Victor Hugo / Val de Fontenay. Réponse jusqu'au 4 juillet. (Avis n°25-58616)

### Aménagements autour de la gare à Chelles

La Société des grands projets lance une consultation pour des travaux de VRD et d'aménagement paysager des espaces verts pour le secteur de Chelles (77) de la ligne 16 du Grand Paris express (gare et ouvrages annexes). Réponse jusqu'au 18 juin. (Avis n°25-56981)

### Renouvellement urbain au Mée-sur-Seine

Melun Val de Seine aménagement organise un marché de maîtrise d'œuvre pour le renouvellement urbain et commercial du secteur Plein-ciel (NPRU des Hauts de Melun) au Mée-sur-Seine (77). Réponse jusqu'au 25 juin. (Avis n°25-58744)

### Restauration du château de Chamarande

Le conseil départemental de l'Essonne va réaliser des travaux dans le château de Chamarande. Réponse jusqu'au 6 juin. (Avis n°25-56730)

### Travaux dans la ZAC de l'Arc sportif à Colombes

La SPL Eco.urbain lance une consultation pour des travaux de VRD et d'aménagements paysagers pour l'aménagement du jardin Magellan dans la ZAC de l'Arc sportif à Colombes (92). Réponse jusqu'au 23 juin. (Avis n°25-58318)

### Chauffage urbain à Vélizy-Villacoublay

La ville de Vélizy-Villacoublay (78) recherche un concessionnaire pour la production, le transport et la distribution de chaleur dans la ville. Réponse jusqu'au 23 juin. (Avis n°25-57613)



## Attributions

### Travaux de desserte dans le Val d'Oise

La Semavo a choisi Medinger et fils pour réaliser les travaux de desserte des parcs d'activités du haut Val d'Oise, terrain dit « La boucle ».

### Complexe sportif et parking à Brétigny-sur-Orge

Les entreprises Etanchéité technique du bâtiment, TEP, Sorbat 77, et l'Art et le bois ont remporté le marché de travaux pour la construction d'un complexe sportif et d'un parking souterrain dans la ZAC Clause-Bois Badeau à Brétigny-sur-Orge (91).

### Détection de réseau d'eau

Eau de Paris va confier à Geosat des tâches de détection et géoréférencement des réseaux et ouvrages enterrés.



© SEINE ALLIANCE

Seine alliance s'apprête à mettre à l'eau son dernier bateau 100 % électrique, la Perle noire de Paris.

Retrouvez l'intégralité  
des articles et plus  
d'informations sur notre site

[lejournaldelaxeseine.fr](http://lejournaldelaxeseine.fr)



restauration événementielle », avec une vitesse de navigation limitée à environ 9 km/h et donc une consommation réduite pour ses sorties d'environ 2h30, « là où les bateaux promenade naviguent pendant généralement une heure avec des besoins en énergie plus importants ».

#### Un choix technologique qui pourrait faire école

Alors que son dernier né n'attend plus que son titre de navigation – délivré courant juin par la Driat, espère-t-il – Didier Spade imagine déjà relancer un projet plus ancien, initié en 2015 suite à un appel à projets d'Haropa port, mais qui n'a jusque-là jamais abouti : le Yess. Un yacht destiné à la navigation fluviale qui pourrait revivre grâce aux développements technologiques enregistrés ces dernières années, notamment en termes de propulsion électrique. « Ce pourrait être le premier bateau équipé de batteries dites tout-solide », explique Didier Spade. Une technologie prometteuse qu'il espère pouvoir intégrer avant 2030. Pour cela, il continue de travailler avec les mêmes partenaires que ceux ayant participé au développement de la Perle noire : l'architecte Romain Scolari et le chantier naval Vandenbossche (Villeneuve-la-Garenne).

Avec la Perle noire de Paris, le dirigeant de Seine alliance a également introduit une innovation qui pourrait faire école : « Le bateau est équipé de trois moteurs hors-bord qui libèrent de l'espace à bord et offrent une meilleure redondance ainsi qu'une plus grande sécurité », explique Didier Spade. Cette solution technique pourrait convaincre des marins généralement peu enclins à rétrofiter leurs bateaux, autant pour des raisons de coût que pour les modifications à bord qui doivent alors être pratiquées. « A nous maintenant de démontrer les bienfaits de cette solution ! ». ■

Guillaume Ducable

### Tourisme fluvial

## LA PERLE NOIRE DE PARIS, LE DERNIER-NÉ 100 % ÉLECTRIQUE DE SEINE ALLIANCE

Didier Spade, le fondateur de Seine alliance, présente officiellement lundi 2 juin le dernier né de sa flotte. Un bateau événementiel « haut de gamme » de 22 m, doté d'une motorisation innovante 100 % électrique.

C'est le septième bateau de la flotte de Seine alliance. Une compagnie créée par Didier Spade, instigateur de la Compagnie des bateaux à roue, aujourd'hui aux commandes de Paris yacht marina. Cet entrepreneur, passionné de bateaux, a fait le choix « de proposer des bateaux qualitatifs qui ont vocation à être vertueux sur le plan environnemental ». L'aventure a démarré il y a trois ans avec le Black swan, une embarcation de 10 m de long qui peut accueillir une douzaine de personnes et équipée de batteries Renault de seconde vie. Ce choix s'inscrivait déjà « dans la stratégie de verdissement que de nombreuses compagnies parisiennes mettent en œuvre », avec le soutien de la Communauté portuaire de Paris (CPP) dont il est l'un des fondateurs et le vice-président en exercice.

Sa première expérience avec l'électrique, Didier Spade l'a vécue il y a plusieurs années de cela avec l'électrification du Louisiana belle et du Mississippi, deux bateaux dont les moteurs électriques étaient alors alimentés par des groupes électrogènes. Depuis, les batteries au lithium ont fait leur apparition sur le marché, permettant à l'entrepreneur de poursuivre dans la voie de la décarbonation grâce au Black swan, puis au Rubis. Dans ce panorama, la mise en exploitation de la Perle noire de Paris n'est pas un aboutissement, explique-t-il, mais une concrétisation : celle de la mise à l'eau d'un bateau 100 % électrique, rechargeable à quai et équipé de 30 m<sup>2</sup> de panneaux photovoltaïques en toiture. D'une longueur de 22 m pour 70 t, il va rejoindre la flotte de Seine alliance amarrée au port de Grenelle. Un bateau « tout à fait adapté à la

### Urbanisme

## Le Réseau paysage de la vallée de la Seine fête ses dix ans

C'est l'une des premières réalisations du CPIER vallée de la Seine,

l'outil de coopération interrégionale conclu en 2015 entre les régions Normandie, Ile-de-France et l'Etat et incarné par la Délégation interministérielle au développement de la vallée de la Seine (DIDVS). Pour ses dix ans, le Réseau paysage de la vallée de la Seine organisait samedi 24 mai au Potager du roi à Versailles (Yvelines), l'écrin qui accueille l'Ecole nationale du paysage (ENSP), une exposition récapitulant l'ensemble des travaux engagés sur la décennie avec l'idée sous-jacente de mettre le paysage au cœur des réflexions liées à l'aménagement du territoire. Animé par l'ENSP et les agences d'urbanisme de la vallée de la Seine, le Réseau se fixe pour mission « de sensibiliser, bâtir une culture commune en termes de paysage et faire s'interroger

les acteurs du territoire sur l'impact de leurs activités », résume Caroline Motta, cheffe de projet CPIER au sein de l'ENSP. L'ENSP accueille donc depuis le 24 mai 2025 et jusqu'au 13 juillet prochain l'exposition « Impression soleil levant 2.0 » qui retrace dix ans de travaux du Réseau paysage de la vallée de la Seine. Une exposition imaginée « avec plusieurs degrés de lecture, envisagée comme un musée avec plusieurs tableaux », explique Caroline Motta, cheffe de projet CPIER au sein de l'ENSP. « Une exposition qui a vocation à être itinérante », confirme-t-elle, et qui pourrait passer d'ici à 2026 par la Maison de l'architecture à Rouen puis le CAUE (Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement) de Caen ainsi que par le Port center du Havre. ■

G.D.

**Sylvie Angeloni**

# BÂTISSEUSE HUMANISTE

*Ingénierie de formation, la nouvelle directrice générale de PariSeine incarne, avec humanisme et humour, une génération de cadres du service public aussi à l'aise sur le terrain qu'en stratégie, convaincus que l'aménagement urbain est d'abord une affaire de citoyens.*

**D**ans les mots de Sylvie Angeloni, il y a souvent un éclat, un rire discret, une mémoire vive. Celle d'une fille de mineur italien, née à Denain, dans le Nord, et devenue, au fil d'une trajectoire linéaire et sinuose à la fois, la nouvelle directrice générale de PariSeine, bras armé immobilier et aménageur de la ville de Paris. Une nomination qui consacre un parcours de terrain, de conviction et de service public, tissé entre Paris et la Côte d'Azur, l'ingénierie et la gouvernance, l'amour des villes et celui des gens. « Je suis née italienne », glisse-t-elle comme une évidence douce, avant de raconter, pudique et souriante, l'histoire de ses parents venus d'Italie dans les années 1960, la sidérurgie, les corons, le combat discret contre la silice et les injustices. C'est dans cette famille ouvrière, « fière et lettrée » que germe son goût pour l'effort et les trajectoires choisies. Brillante élève, elle intègre l'École des ingénieurs de la ville de Paris, presque par hasard, puis les Ponts et Chaussées, par mérite. Très vite, elle découvre la voirie, les réseaux, les travaux, l'aménagement – bref, la ville sous la ville. Elle y puise une première passion : agir concrètement sur le quotidien des habitants.

Après 15 premières années dans la Capitale – dans la voirie, l'assainissement, puis les parcs et jardins – elle met le cap sur le Sud pour un projet familial et personnel. A Cannes puis à Grasse, elle découvre la direction générale des services techniques, l'ingénierie des équipements publics, les marges de manœuvre politiques et budgétaires des collectivités. Elle y apprend le management, la transversalité, le pilotage d'Epic (établissement public à caractère industriel et commercial), la gestion d'une façade littorale comme d'un quartier dégradé. Ce sont des années intenses, structurantes, éclairées par la lumière du Midi et l'exigence du service rendu.

#### Rigueur technique et sensibilité sociale

Mais Paris n'est jamais loin. « Je voyais la ville changer, et ça me manquait », confie-t-elle. En 2015, elle y revient, et gravit à nouveau les échelons parisiens : RH, énergie, voirie, territoires. A chaque poste, un engagement fort, une modernisation menée sans dogme, toujours dans l'optique d'être utile : « Je travaille pour ceux qui vivent la ville, pour ceux qui la traversent, qui l'habitent,

qui l'aiment ou la critiquent. »

Ce qui frappe chez Sylvie Angeloni, c'est cette alliance de la rigueur technique et de la sensibilité sociale. A la direction de la voirie, elle ne se contente pas de gérer les emprises, elle cherche à les rendre intelligibles. Au service énergie, elle déploie avec ses équipes des panneaux photovoltaïques sur les équipements publics, tout en négociant de meilleurs circuits d'achat avec des producteurs d'électricité verte. Dans chaque mission, elle cherche le sens, la lisibilité, l'efficacité mais aussi la pédagogie.

Optimiste sans être candide, elle le dit : « Je suis persuadée qu'on peut toujours tirer quelque chose d'utilisable, même d'un échec. » Cette philosophie irrigue sa manière de manager, d'écouter, de transmettre. Elle connaît les limites de la communication publique, les frustrations du citoyen face aux changements de circulation ou à la complexité des projets, mais elle croit encore et toujours à la possibilité de faire mieux.

Avec PariSeine, elle aborde une nouvelle phase. « Je suis là pour servir des projets innovants, concrets, au service de l'intérêt général », explique-t-elle simplement. Gestion de la dalle Beaumarchais, requalification des Halles, projets de surélévation en bail réel solidaire... Elle retrouve ici le mélange de complexité technique,



© JCP

**Je travaille pour ceux qui vivent la ville, pour ceux qui la traversent, qui l'habitent, qui l'aiment ou la critiquent.**

de concertation politique et de service aux habitants qui l'anime depuis toujours.

Elle le dit sans emphase : « Je suis une femme de service public. » Mais elle aurait aussi pu être musicienne. Pianiste classique, amatrice de peinture, elle cultive un jardin intérieur discret, nourri de lectures, de souvenirs familiaux, de cafés partagés. Et sans doute est-ce cette part d'humanité qui l'a toujours ancrée dans le réel.

Aujourd'hui, Sylvie Angeloni ne veut pas seulement construire des villes durables : elle veut bâtir des environnements vivables, lisibles, accueillants. Et pour cela, elle mise sur ce qu'elle a toujours su faire : travailler sérieusement sans se prendre trop au sérieux. ■

Jacques Paquier

#### Bio Express

**2008 :** Directrice générale des services techniques de Cannes

**2015 :** Responsable de l'université des cadres de la ville de Paris

**2025 :** Directrice générale de PariSeine